Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance

nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 10 (1922)

Heft: 148

Artikel: Alliance nationale de Sociétés féminines suisses : XXIe Assemblée

générale annuelle

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-257433

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Mouvement Féministe

Paraissant le **2**5 de chaque mois

ABONNEMENTS

RÉDACTION et ADMINISTRATION

ANNONCES

SUISSE..... Fr. 5. -ETRANGER... . 6.50

Le Numéro....

Mile Emilie GOURD, Progny (Genève)

Compte de Cheders I. 943

12 incart. 24 incari

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

Les abonnements partent du les jamviers. A partir de juillet, il est délivré des abonnements partent du les jamviers. A partir de juillet, il est délivré des abonnements partent du les jamviers. A partir de juillet, il est délivré des abonnements partent du les jamviers. A partir de juillet, il est délivré des abonnements partent du les jamviers.

SOMMATRE: Alliance nationale de Sociétés féminines suisses. — Pour nos chomeuses: E. Gd. — Un peu de statistique, la consommation de l'alcool et ses consequences en Suisse: J. Gueybaud. — Où sont les 1588 abonines?... — De ci, de là... — Le Congrès international des femmes médecins: Dr DARCANNE-MOUROUX. — Association suisse pour le Suffrage féminité. 4 Feuilleton: Les femmes dans l'œuvre de la Croix-Rouge: M.-L. Prens.

Alliance nationale de Sociétés féminines suisses

XXI° Assemblée générale annuelle

à Lausanne Samedi 7 et Dimanche 8 octobre 1922.

ASSEMBLÉE

Samedi 7 octobre, à 14 heures Salle du Grand Conseil

ORDRE DU JOUR:

- 1. Appel des déléguées.
- 2. Rapport annuel du Comité.
- 3. Rapport de la trésorière.
- Fixation du lieu de la prochaine assemblée.
- 5. Rapports des Commissions.
- 6. Propositions individuelles.
- 7. Rapport du Comité exécutif du Congrès de Berne.
- 8. Divers.

£ 1436

Samedi 7 Octobre, à 20 ½ h.

Soirée familière, Palace-Hôtel Lausanne. (Invitation des Sociétés lausannoises)

Dimanche 8 Octobre, à 9 1/2 h. Salle du Grand Conseil

RÉUNION PUBLIQUE

Rapport des séances du Comité du Conseil International des Femmes à la Haye. Mme Chaponnière-Chaix.

Revision du régime des Alcools en Suisse. M. le conseiller fédéral Musy.

Dimanche 8 Octobre, à 13 heures Palace-Hôtel, Lausanne

DINER EN COMMUN (Cartes à 6 francs)-

N. D. L. R. - Nous engageons très-vivement toutes celles the hos lectrices qui le pourront à profiter de l'occasion qui leur est offerte de faire ainsi connaissance avec notre grande Fédération séminine suisse, qu'elles sassent ou non partie de Sociétés affiliées. Il est rare en effet que des circonstances aussi favorables se présentent d'une réunion en plein pays romand de femmes suisses, puisqu'il y a, sauf erreur, seize ans que l'Alliance n'a plus tenu ses séances à Lausanne; et toutes celles qui ont le privilège de suivre, année après année, ces réunions si encourageantes et si reconfortantes pour notre travail féminin suisse se joindront à nous pour recommander à celles auxquelles les longs déplacements ne sont pas faciles de ne pas manquer, cette fois en tout cas, cette Assemblée générale. Parmi les sujets trailés, nous relevons, outre ceux qui figurent aux programme, des propositions du Comité et des Commissions concernant

la nomination de membres d'honneur; la création d'un Office central des professions téminines :

la suppression de la Commission du Travail; l'adhésion collective de l'Alliance à l'Association suisse pour la Société des Nations;

l'enseignement post-scolaire obligatoire, elc.

Nous ajoutons qu'une prédication spécialement destinée aux participantes à l'Assemblée de l'Alliance aura lieu à la cathédrale le dimanche à 8 h. 3/4 du matin, M. le prof. Aime Chavan occupant la chaire.

Les sociétés lausannoises recommandent les hôtels suivants: (prix compris pour la chambre et le petit déjeuner)

LAUSANNE-PALACE, Grand-Chêne: 7 fr. 50 à 9 fr. 50; HOTEL BEAU-SÉJOUR, rue Beau-Séjour : 7 fr. à 8 fr.; HOTEL DE LA PAIX, rue de la Paix : 6 fr.;

HOTEL CENTRAL, rue Benjamin Constant: 6 fr. à 6 fr. 50: PENSION St-LUCE, Petit-Chêne: 5 fr. 25 à 5 fr. 75.

Il est recommandé d'arrêter sa chambre d'avance en informant de sa qualité de membre d'une Société affiliée à l'Alliance. Quant aux logements chez des particuliers qu'offrent hospitalièrement de hombreuses sumilles lausannoises, s'adresser à Madame Galland, Les Croisettes (Vaud).

Prière également de s'inscrire d'avance pour le dîner du 8 octobre. Une permanence sera installée du 6 au 9 octobre an local

de l'Union des Femmes, St-Pierre, 13.

